



LAC 200-INSP

SOCOTEC BELGIUM ASBL

	^	4			0
Nr	0			h	×
141	U		_	U	O

Rapport d'inspection - Installation électrique domestic	que BI / IE	o i existan	te				
110 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente							
Type d'habitation: M maison 🖵 appartement 🗀 autres							
Demandeur: @sh.gaeen.							
Personne sur place:							
Adresse de la visite : Pur du Smaplux. 35. 4000 hire							
Date do visite 3105 12015 Date d'émission 13/05/8/5 Références	ctient:						
U. / I I - I - I - I - I - I - I - I -	bis 🛘 278						
Référentiel reglementaire : RGIE art. G. 271 G. 270 St. CHECK-LIST-INS-E-11							
		Maring day	10.00				
Protection denerale du bigner	ement: //S	Α	01				
Manual Republication : 4 Nombre de tableaux : 2 Nombre de tableaux : 2	nombre de circ	cuits terminal	IX: 21				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		CHARLES TO THE STATE OF					
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou				
the street of the second secon	a laby silary	ordre	dérog.				
Correspondances des schémas à l'installation	an arrest of a	X	rright J				
Correspondances des scrientas à l'installation	ASSESSED OF THE PARTY OF	X	N BU				
Etat du matériel électrique installé	(*)	×	3 MOO -				
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des							
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement	X		The Course				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé							
Note : différentiel de plombe de non plombable de a nouveau plemas	X	ATTENDED OF THE PERSON NAMED IN	DECEMBER 1971				
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		./					
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X					
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	Authorize intelligence	X	TOUGH				
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			K				
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		×	VIII				
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		~					
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω,	X		1100				
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	ividuel de l'ager	nt SOCOTEC	BELGIUM asbl				
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossiel équipement ind	ividuel de l'agei	11.0000120					
Managements / Notes /							
A HOSMOR OF PLON OC I CHOMPINION							
Ansta Ration Demi-Nemole a completer	(a Kev	ain)					
India leanon germe-in week							
Conclusion: □ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le procha	ain contrôle pé	riodique est a	à effect uer				
	e visite complé	mentaire est	à				
dans le détai prescrit par la reglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de							
vente.							
le serésulfats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un ex	amen complér	nentaire est	executer				
par la même organisme en viie de completer le dossiel.							
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et v	isa du demande	ur pour récept	ion :				
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,							

1/2